



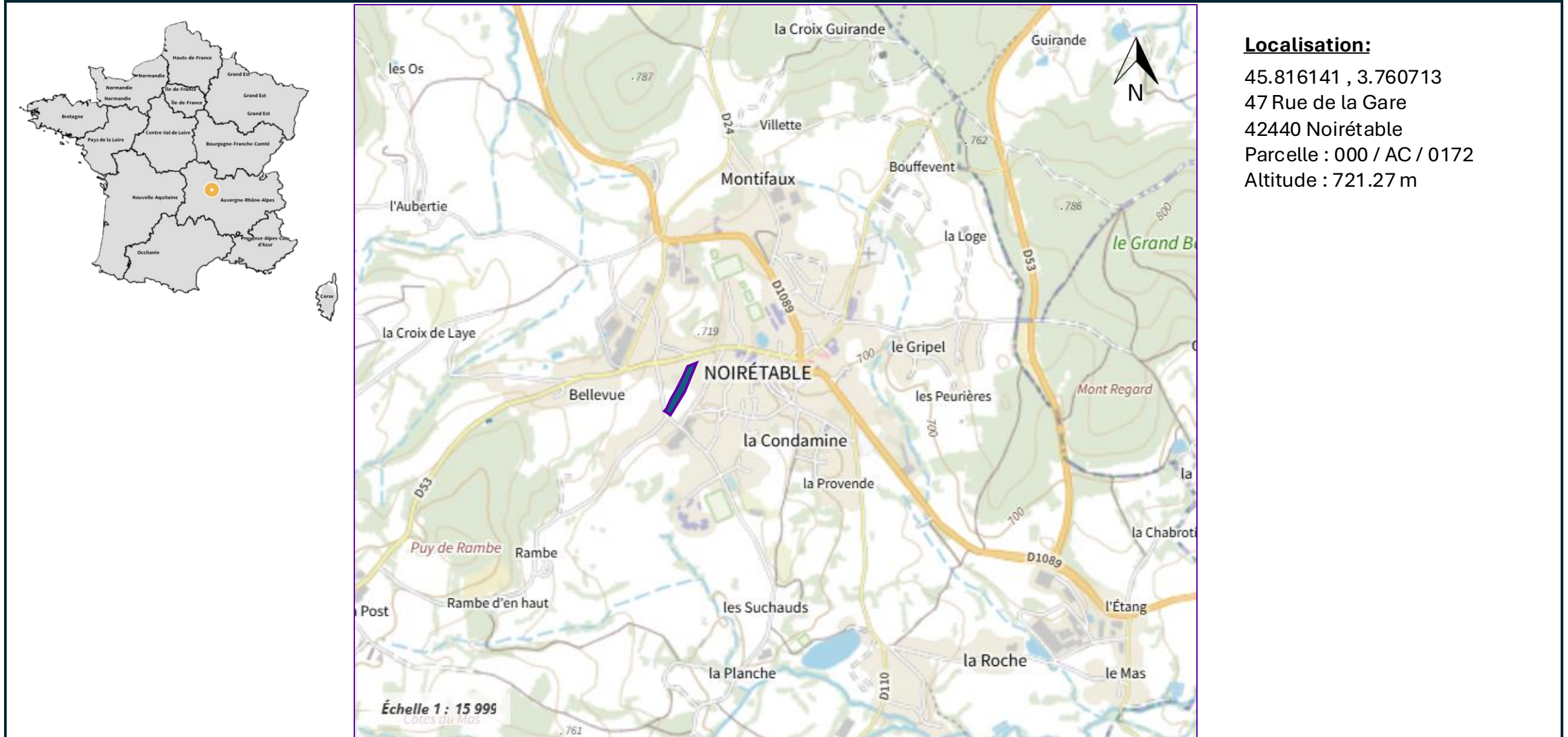
Demande cas par cas

Plan de situation & synthèse – Site: **Noirétable**

9 septembre 2026

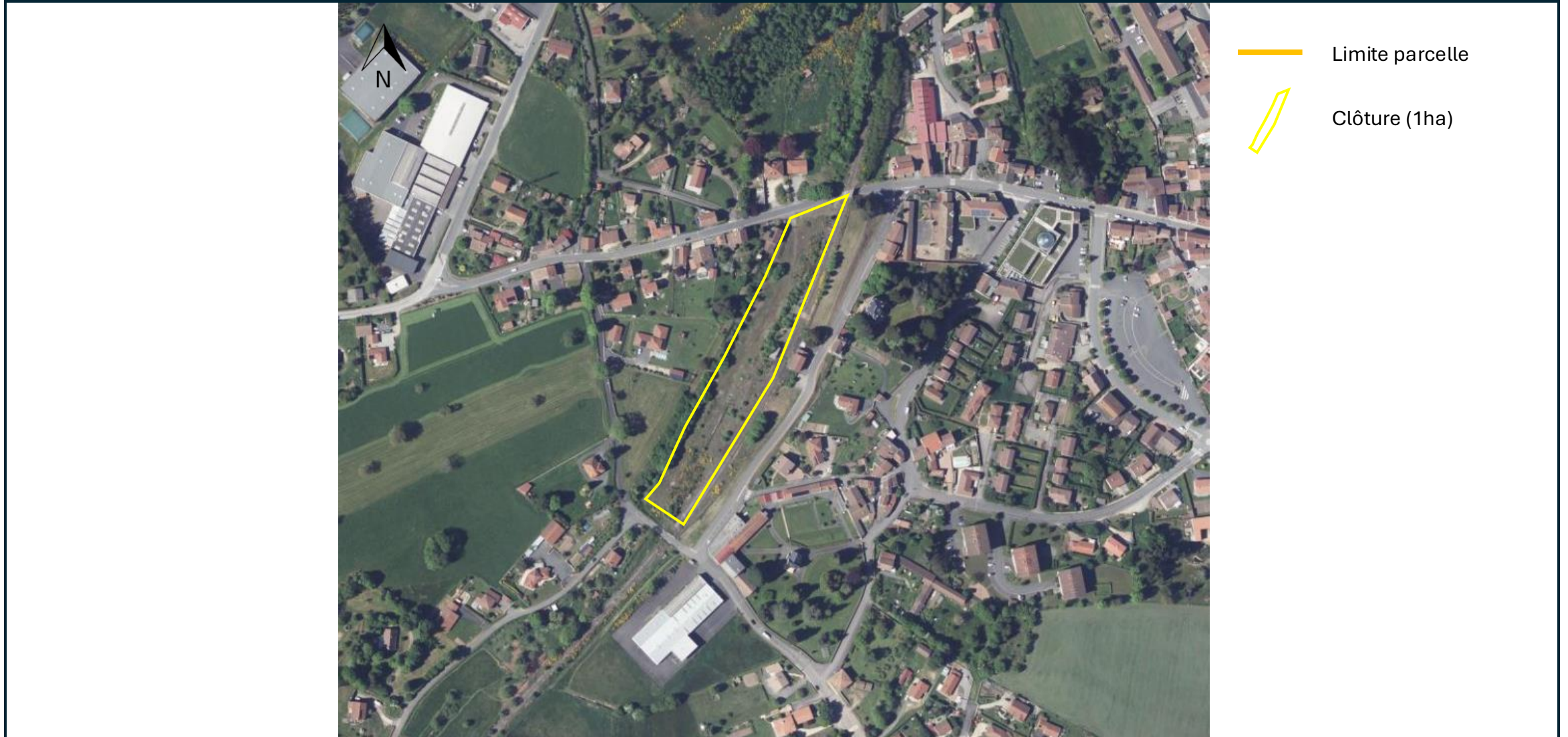
Plan de situation

Situation du site:

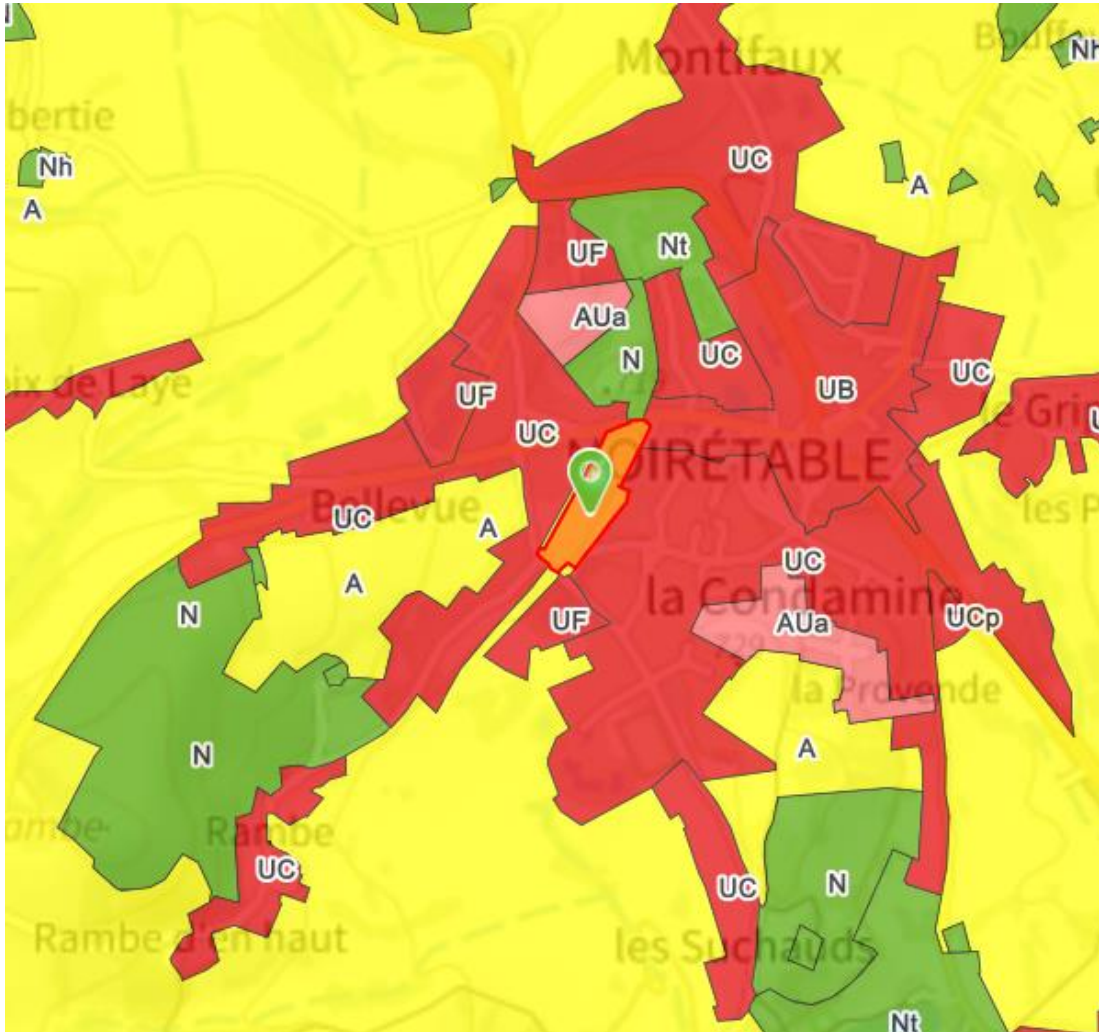


Plan de situation

Zone d'implantation du projet



PLU de la commune de Noirétable



Le PLU de la commune de Noirétable

Zone classée A, zone de richesses naturelles qu'il convient de protéger en raison de la valeur agronomique des sols et des structures agricoles.

Article A 2 :

OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DES SOLS SOUMISES A CONDITIONS PARTICULIÈRES

5. Les ouvrages techniques nécessaires au fonctionnement des équipements et services publics

>>> Le projet photovoltaïque est compatible avec le PLU en tant qu'équipement d'intérêt collectif.

Evolution du terrain



Image satellitaire 2006-2010 (source: remonterletemps,ign,fr)



Image satellitaire aujourd'hui (source: remonterletemps,ign,fr)

Plan de situation

Photographie de la zone d'implantation :



Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



Vue 1

Date: juillet 2026



Vue 2

Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



Date: juillet 2026



Plan de situation

Photographie de la zone d'implantation :

Date: juillet 2026



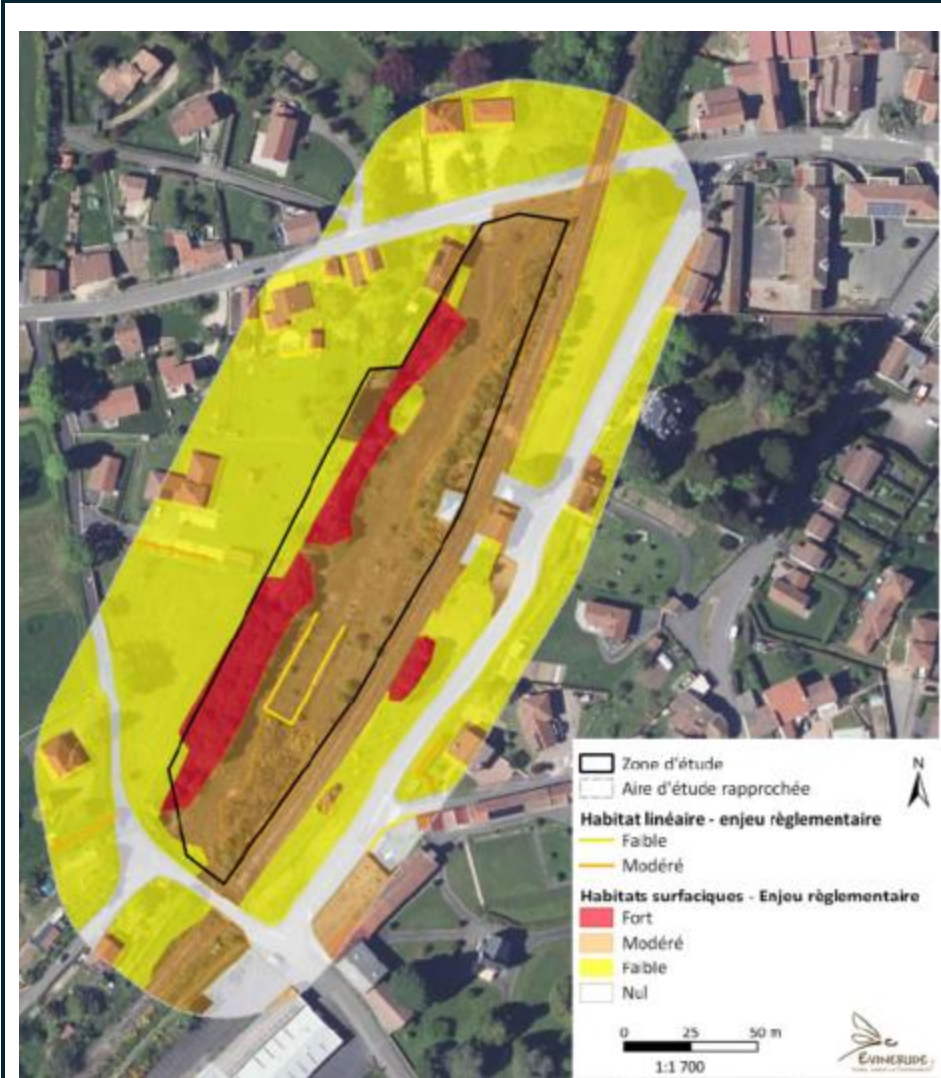
Vue 5

Date: juillet 2026



Vue 6

Analyse écologique



Thématiques	Enjeux	Nature de l'impact brut	Impact brut	Commentaires	Impact résiduel
Mammifères	Faible	Destruction d'habitats d'espèces, potentielle destruction d'individus	Très faible	E1. Evitement des habitats boisés à enjeu fort E2. Proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'herbicides R1. Adaptation des périodes de travaux en dehors des périodes de sensibilité écologique. R2. Lutte contre les espèces exotiques envahissantes R3. Prise en compte du risque de pollution accidentelle R4. Balisage des secteurs à éviter R5. Proscrire les travaux de nuit R6. Restaurer les habitats naturels dégradés lors des travaux. R7. Mise en place d'une Charte « Chantier à faible nuisance » S1. Suivi environnemental en phase de chantier S2. Suivi environnemental en phase d'exploitation A1. Augmentation du potentiel d'accueil pour la petite faune	Très faible
Chiroptères	Inconnu		Non défini		Non défini
Oiseaux	Fort		Modéré		Faible
Reptiles	Modéré		Modéré		Faible
Amphibiens	Nul		Nul		Nul
Invertébrés	Faible		Très faible		Très faible
Poissons	Nul		Nul		Nul
Crustacés	Nul		Nul		Nul
Zones humides pédologiques (bibliographie)	Nul		Nul		Nul
Zones humides floristiques	Nul		Nul		Nul
Flore patrimoniale	Très faible		Très faible		Très faible
Flore invasive	Très fort		Modéré		Positif
Habitats naturels	Faible		Faible		Très faible

En l'état actuel des connaissances et en prenant en compte le périmètre d'étude rapproché du site d'étude et les habitats associés, le projet ne semble pas remettre en cause le maintien des populations locales.

La destruction des habitats naturels présents au sein de la zone d'étude peut entraîner la perte d'habitat de reproduction d'alimentation et d'hibernation de mammifères jugés potentiels, d'habitat de reproduction et d'alimentation d'oiseaux du cortège ouvert à semi-ouvert (Linotte mélodieuse), semi-ouvert à boisés (Serin cini et Gobemouche noir) et d'habitat de reproduction, d'hibernation et d'alimentation pour les reptiles sur le site d'étude. Les mesures mises en place permettent d'éviter la destruction des habitats de reproduction potentiels pour le Verdier d'Europe.

Plan de situation

Centrale solaire Noirétable

